

SYNTHÈSE

En 2022, 56 900 élèves et étudiants ont fait une rentrée, en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année, dans l'une des 13 formations aux professions sociales, soit 5,9 % d'inscrits en moins par rapport à 2017. La proportion de femmes reste élevée : 84 % en 2022 et en 2017. Près d'un quart des étudiants effectue leur formation en alternance, dont 69 % dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Sur l'ensemble des formations suivies, l'âge moyen des élèves et étudiants s'établit en 2022 à 29 ans, avec un quart d'entre eux âgés de moins de 21 ans. Par ailleurs, si 19 % des élèves et étudiants ont plus de 40 ans, cette proportion atteint des niveaux bien supérieurs pour les diplômes d'État d'Assistant Familial (DEAF) [74 %], de Médiateur Familial (DEME) [53 %] et d'Ingénierie Sociale (DEIS) [64 %].

En 2022, les élèves et étudiants sont un peu plus jeunes qu'en 2017. Ainsi, la part d'étudiants de 25 ans ou moins a légèrement augmenté, passant de 49 % en 2017 à 54 % en 2022, tandis que la part des plus de 45 ans est restée stable (12 %).

Lorsqu'ils étaient au collège, 30 % d'entre eux avaient un père ouvrier et 42 % une mère employée.

À leur entrée en formation, 55 % des élèves et des étudiants disposaient du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent comme diplôme le plus élevé, et 29 % étaient titulaires d'un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat. Ces résultats varient toutefois selon les formations, en fonction des niveaux requis à l'entrée. Dans la majorité des formations, le baccalauréat constitue le niveau de diplôme le plus représenté parmi les entrants. Néanmoins, certaines formations se distinguent, comme la formation de Conseiller en Économie Sociale Familiale (DECESF), pour laquelle 85 % des entrants ont un diplôme de niveau bac+2, et la formation au Diplôme d'État d'Ingénieur Social, de niveau Master 2, pour laquelle 57 % des entrants sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+3.

Parmi les inscrits titulaires d'un baccalauréat, 44 % disposent d'un baccalauréat général. Parmi ces derniers, 83 % ont obtenu leur baccalauréat avant 2021, dont 42 % dans la filière Économique et Sociale (ES, B). Par ailleurs, 28 % sont titulaires d'un baccalauréat technologique, dont 55 % dans la filière Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S, SMS, F8) ; 23 % d'un baccalauréat professionnel, dont un tiers a obtenu un baccalauréat Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP). 5 % sont titulaires d'une équivalence ou d'un diplôme à l'étranger.

Au moment d'intégrer leur formation, 15 % des inscrits avaient déjà obtenu un diplôme professionnel du secteur social. Pour 21 % d'entre eux, il s'agit du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES), et pour 12 % du Diplôme d'État de Moniteur-Éducateur (DEME). Par ailleurs, 6 % étaient titulaires d'un diplôme professionnel du secteur sanitaire, dont 39 % du Diplôme d'État d'Aide-soignant (DEAS) et 20 % du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP).

Pour suivre leur formation, 21 % des inscrits déclarent avoir déménagé. Parmi eux, 72 % ont changé de département, dont plus de la moitié a changé de région.

Avant leur première entrée dans l'établissement de formation, 45 % des élèves et étudiants étaient en emploi, dont 68 % dans le secteur social ou médico-social. Ces chiffres sont relativement stables par rapport à 2017 où ils s'établissaient respectivement à 49 % et 70 %. Par ailleurs, 36 % des élèves et étudiants étaient en études avant leur première entrée, contre 33 % en 2017, et 14 % étaient au chômage, un taux proche de celui observé en 2017 (15 %).

Les élèves et étudiants inscrits peuvent bénéficier de soutiens financiers provenant de différents organismes, avec la possibilité de cumuler certaines aides. En 2022, 27 % déclarent recevoir une aide de leur employeur tandis que 19 % bénéficient d'une aide de Pôle Emploi (désormais France Travail depuis 2024). Dans le même temps 24 % ne perçoivent aucune aide financière. Parmi ceux qui en bénéficient, 55 % déclarent ne percevoir qu'une seule aide.

En 2022, la quasi-totalité des élèves et des étudiants en formation sociale (98 %) suivent la formation qu'ils ont choisie. 34 % des inscrits déclarent avoir eu envie d'exercer le métier préparé dès leur scolarité et 28 % à la suite d'activités personnelles comme du bénévolat. 56 % des élèves et étudiants ont choisi de suivre cette formation afin de se sentir utile et 45 % pour travailler auprès de publics particuliers. Parmi ces derniers, plus des deux tiers (68 %) souhaitent travailler auprès de jeunes enfants.

Les 56 900 inscrits présentent des profils variés en fonction du diplôme préparé, du parcours scolaire antérieur, de leurs caractéristiques sociodémographiques, ainsi que des financements dont ils peuvent bénéficier. Ces caractéristiques sont détaillées, diplôme par diplôme, dans les fiches suivantes.

Encadré – Impact de la crise sanitaire sur les élèves et étudiants inscrits en formation en 2022

Les élèves et étudiants inscrits en formation en 2022 ont été interrogés afin d'évaluer les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur leur formation, en particulier leur engagement durant la crise et l'impact de celle-ci sur le déroulement de leur scolarité et sur la perception qu'ils ont de leur futur métier.

Parmi eux, 52 % déclarent que la crise sanitaire n'a eu aucun impact ou seulement un impact limité sur leur parcours de formation. Cependant, 28 % indiquent avoir rencontré des difficultés pour trouver un stage, 24 % évoquent une dégradation de leur vie sociale, scolaire et étudiante et 20 % ont éprouvé des difficultés à suivre la formation à distance.

Concernant leur perception du métier préparé, 48 % des élèves et étudiants déclarent que la crise sanitaire n'a eu aucun impact, tandis que pour 32 % d'entre eux, elle a confirmé leur intérêt pour ce métier.

Enfin, 6 % des étudiants inscrits en formation déclarent avoir été mobilisés entre 2020 et 2022 dans le cadre de la crise sanitaire. Parmi ces derniers, 57 % l'ont été dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (CDD) et 34 % dans le cadre d'un stage.

Pour 41 %, cette mobilisation s'est produite lors du premier confinement¹, pour 40 % au cours du deuxième confinement² et pour 38 % entre le deuxième et le troisième confinement³. Près de 37 % des élèves et étudiants mobilisés sont intervenus dans un établissement relevant du secteur de l'enfance et de la jeunesse, 32 % dans un établissement pour adultes en situation de handicap et 18 % dans un établissement ou service destiné aux personnes âgées.

¹ Entre le 17 mars et le 10 mai 2020

² Entre le 29 octobre et le 15 décembre 2020

³ Entre le 16 décembre 2020 et le 28 mars 2021